CDEN du 8 novembre 2016, Quimper

DÉCLARATION PRÉALABLE de la FSU

Mme la Directrice académique, Mme la Présidente du Conseil Départemental, M le Secrétaire général représentant M le Préfet, Mmes et Ms les représentants, chères et chers collègues,

Les chiffres reçus ce matin lors du CTSD et qui vont être de nouveau communiqués ici corroborent nos analyses : la situation est difficile dans ce département pour les défenseurs de l'enseignement public.

Certes les difficultés ne datent pas d'aujourd'hui. Une étude sur les dynamiques démographiques et l'évolution des effectifs scolaires en Bretagne commandée par la FSU Bretagne auprès d'un laboratoire de Rennes 2 et pilotée par l'actuel président de l'université montre comment sur la période de dix années étudiée, allant de 2002 à 2012, le privé n'a fait que progresser par rapport au public dans le Finistère, notamment dans le pays de Brest.

Pour la rentrée 2016 à l'ordre du jour aujourd'hui, ce sont mille élèves perdus en primaire, 2% des effectifs, tandis que le privé en gagne plus de deux cents. La possibilité toujours offerte au privé de ne pas mettre en place les TAP, les grèves suite aux refus de municipalités d'améliorer la situation des ATSEM ont certainement pesé lourd. Pour reprendre une formule de notre secrétaire fédéral en introduction de la publication précitée, les choix politiques n'ont pas donné au service public d'éducation tous les moyens de son développement. Ce n'est malheureusement pas la convention cadre pour une école de qualité en territoire rural que vous nous présenterez aujourd'hui qui va améliorer le dispositif : quel maire d'une petite commune sans école publique – il y en a plus de trente dans le département – va-t-il proposer une création d'école alors que la convention va l'inciter plutôt à se regrouper avec une commune voisine ?

La situation est à peine moins pire dans le secondaire : certes deux cents élèves de plus dans le public mais le privé en gagne plus du double. C'est le collège qui porte à lui tout seul cet affaiblissement, nul doute pour la FSU que la brutalité avec laquelle se met en place la réforme dans le public y est pour quelque chose. Mais peut-être devrions-nous

taire les souffrances des personnels et l'absurdité des formations imposées, notamment relatives au numérique ?

Dernier point, la situation dramatique de jeunes migrants d'âge scolaire dans le département.

D'une part tous les mineurs isolés, arrivés sans famille, et qui relèvent donc du Conseil départemental. Beaucoup parmi ces jeunes font l'objet de procédures visant à nier leur minorité sous des prétextes divers, dont des contrôles médicaux très controversés, et à les priver des droits afférents, dont le logement. Ils se retrouvent alors du jour au lendemain à la rue. Dans la quasi-totalité des cas – une quinzaine sur Brest depuis la mise en place de ces procédures fin du printemps - le juge des enfants saisi par le Réseau du pays de Brest pour l'accueil des migrants dans la dignité, dont la FSU fait partie, finit par rétablir le jeune dans ses droits.

D'autres part les expulsés du Forestou, à l'initiative cette fois de BMH, donc de BMO : parmi les 43 personnes expulsées le 21 octobre et désormais sans toit malgré l'annulation par le tribunal de grande instance de l'arrêté d'expulsion, il y avait des enfants qui ont donc vu leurs maisons dévastées, et vivent depuis bientôt 3 semaines sous des tentes au centre de Brest. Cinq d'entre eux étaient scolarisés depuis la rentrée à l'école du Forestou et n'ont plus la possibilité de s'y rendre, deux à l'Iroise et un à Kerhallet, qui continue d'aller au collège même s'il n'y a pas d'eau pour se laver dans le campement.

Deux explications nous ont été signifiées :

- pour les mineurs non accompagnés, nouvelle appellation des MIE, ne pas donner un signal selon lequel le Finistère serait une terre d'accueil, les dissuader de venir. Madame la présidente, lorsque la fuite est nécessaire pour rester vivant, que ce soit du fait de la guerre ou de l'extrême pauvreté, le risque compte peu. Les Bretons ont migré en masse il y a un siècle, les Brestois ont tous quitté leur ville quand elle a été bombardée.

- pour le Forestou on nous indique qu'il fallait démanteler des réseaux mafieux. Or des contrôles stricts ont été opérés lors de l'expulsion, qui ont conduit sauf erreur à 2 OQTF et à une assignation à résidence, bien loin donc des menaces pour l'ordre public.

Pourquoi traitons-nous ainsi tous ces jeunes ? Tant au département qu'à BMO ce ne sont pas des majorités favorables au repli sur soi et au rejet de l'autre qui sont en place. Il est d'ailleurs symptomatique que sur ces questions les oppositions politiques restent muettes.

Je vous remercie de votre attention.